

FICHE PROJET
PROGRAMMATION

**Comité de programmation du 01.10.2019,
Programme Leader
CP n° 3-2019
Mende**

Intitulé du projet : Reprise du fonds de commerce du bar restaurant la Belle Epoque à Chateauneuf de Randon

Maîtrise d'ouvrage : Quentin FALCON-Chez Baguette

Coordonnées : 06 44 18 25 60

Partenaires projet : -

Ce projet s'inscrit dans la fiche action n°2

« Adapter l'économie du territoire au regard des besoins de la population et des enjeux de développement »

Et dans l'objectif opérationnel

« Soutenir les projets des petites entreprises artisanales et commerciales ainsi que la transmission/reprise en faveur du tissu économique rural »

Et dans le type d'opération

« Soutien à la création, au développement et à la transmission des entreprises »

Description du projet :

Enjeux :

Création de l'emploi du repreneur

Maintien d'un commerce sur la commune

Objectifs :

Reprise d'un fonds de commerce qui participe activement au lien social et à l'attractivité du territoire. Etant originaire et résident du village, Quentin FALCON a appris que Mme LAMBERT souhaitait cesser son activité et vendre son fonds de commerce. Il souhaite reprendre ce fonds de commerce sur lequel il décèle de réels potentiels. Monsieur FALCON connaît bien l'établissement et la population locale. Il a pu analyser l'offre proposée et les attentes de la clientèle. Son objectif est d'être indépendant et de tirer un niveau correct de revenus de son activité. Enfin, il est très attaché au lien social en milieu rural et au sein de sa commune.

Contenu de l'action :

Achat du fonds de commerce

Investissement matériels

Résultats attendus :

Développement et maintien d'un service de proximité générateur de lien social (avec des animations notamment).

Faire revivre et développer cet établissement en l'adaptant aux attentes actuelles des consommateurs locaux et en lui donnant une nouvelle identité "Chez Baguette", sachant que cet établissement occupe une place centrale sur le bourg-centre.

Création d'un emploi plus un saisonnier ou recrutement d'un salarié en fonction des résultats de la structure

Mise en avant de producteurs et de fournisseurs locaux (viande, pain, pâtisserie, épicerie)...

Lieu d'implantation :

Place DUGUESCLIN – 48170 CHATEAUNEUF DE RANDON

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Montant HT en €	Co-financement	Montant en €	Taux
Fonds de commerce	14 000 €	Communauté de communes Randon - Margeride	1 380.00	6%
Equipement	9 009,36	FEADER-Leader	5 520,00	24%
		Autofinancement	16 109.36	70 %
Total	23 009.36	Total	23 009,36	100 %

Les échanges avec les membres du comité technique du 30 janvier 2018 :

Le co-financement du Conseil régional sur les projets de création/reprise d'activité économique :


Le comité technique souhaite que le Conseil régional précise les modalités de co-financement sur ce type de projet. Il est demandé qu'une rencontre soit organisée au niveau lozérien sur les nouveaux dispositifs de co-financement du Conseil régional pour le développement économique avec les chambres consulaires et les groupes d'action locale. Il est rappelé qu'il y a des enjeux importants pour la création et la reprise d'emplois.

Le rôle de ce bar-restaurant dans l'animation du village

Michel VALETTE souligne l'importance de ce bar-restaurant pour l'animation et l'attractivité du village.

L'avis du comité technique :

Après avoir échangé sur les notations à mettre dans la grille de sélection, le comité technique note à hauteur de **20/20** pour le respect des indicateurs et à hauteur de **14.23/ 20** pour la cohérence du projet avec la stratégie du GAL et donne son avis :

20/20 (respect des indicateurs financiers)
15/20 (cohérence par rapport à la stratégie du GAL)
Avis favorable  Avis favorable

Remarques du comité de programmation du 09.07.2019 pour avis d'opportunité :

Guilhem Bonnaud de la Chambre de Commerces et d'Industrie de la Lozère représente le porteur de projet et présente le dossier.

Il évoque la jeunesse du porteur de projet qui a 25 ans et la réussite de cette reprise, puisque déjà le second emploi prévu a été créé. Il est important de maintenir cette activité commerciale sur Châteauneuf-de-Randon.

Notation du comité de programmation pour avis d'opportunité (voir grille de sélection ci-après) :

Les membres du comité de programmation du 09.07.2019 ont décidé de garder la notation du comité technique soit 20/20 pour le respect des indicateurs et 15/ 20 pour la cohérence du projet avec la stratégie du GAL.

Avis du comité de programmation pour avis d'opportunité :

Le comité de programmation donne **un avis d'opportunité favorable au projet.**

Annexe 1 : Grille de sélection

Grille d'analyse et de sélection des projets présentés sur le LEADER - Fiche action 2

"Reprise du Bar Restaurant la Belle Epoque"

Respect des indicateurs (0 ou 10)

Indicateurs de la fiche action		Notation		Remarques
Nombre d'entreprises et/ou d'activités économiques soutenues ou étudiées : 20 / Nombre de formation, d'accompagnement, de sensibilisation réalisées ou étudiées : 5 / Nombre de sites touristiques soutenus ou étudiés : 4 / Nombre d'activités et d'équipements touristiques soutenus ou étudiés : 2 / Nombre d'hébergements touristiques soutenus ou étudiés : 10	Le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (indicateurs) le montant du projet ne permet pas d'atteindre les objectifs de la fiche action (0), le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (10)	10	/10	
Coef.8	Total	80	/ 80	
TOTAL respect des indicateurs		20	/ 20	

Qualité du projet

Périmètre / échelle / objectif (0 / 5 ou 10)		Notation		Remarques
	Le projet rayonne sur le périmètre d'une commune (0), le projet rayonne sur le périmètre d'au moins 3 communes (5), le projet est porté / rayonne à l'échelle du périmètre d'un EPCI du territoire ou d'une commune nouvelle (10)	10	/ 10	La zone de chalandise compte 9 communes dont la commune de Châteauneuf de Randon (rayonne également sur les communes limitrophes qui ne disposent pas d'offre commerciale en café et restauration)
Coef.0,30	Total	3	/ 3	
Principes de priorité	Critère de priorité (0 / 5 ou 10)	Notation		Remarques
Valorisation des ressources locales	<i>Le projet :</i> S'appuie sur les ressources locales (patrimoine naturel ou culturel, filières locales tels le bois, la pierre,...) le projet ne fait pas référence aux ressources locales (0), le projet fait référence à au moins 1 ressource locale (5), le projet a pour objet la valorisation de plusieurs ressources locales (10)	10	/10	Le projet s'appuie et met en avant les savoirs faire locaux avec un approvisionnement auprès de la boulangerie FALCON, de la boucherie BOUQUET ainsi que de l'épicerie ORSONI.
	Valorise le patrimoine et les savoirs faire locaux (technique traditionnelle, restauration d'un petit patrimoine bâti,...) le projet ne valorise aucun patrimoine et/ou savoir-faire local (0), le projet valorise 1 patrimoine et/ou savoir-faire local (5), le projet valorise au moins 2 ou plusieurs patrimoines et/ou savoirs faire locaux (10)	NC	/10	
	Total	2	/2	
Dimensions environnementales du projet	<i>Le projet prend en compte les problématiques environnementales suivantes :</i> La prise en compte des ressources en eau et des énergies le projet ne fait pas référence à la problématique d'économies en eau et en énergie (0), le projet fait référence à la problématique des économies en eau et en énergie (5), le projet comporte un poste de dépense spécifique aux économies en eau et en énergies (10)	NC	/10	
	Le respect de l'environnement le projet ne fait référence à aucune démarche qualité (0), le projet s'inscrit dans une démarche qualité mais n'a pas obtenu son label ou classement (5), le projet bénéficie d'un classement, label, autres (exemple : garage propre, coiffeur nature, peintre propre, étoiles pour les hôtels, autres) (10)	0	/10	
	Total	0	/2	

	<i>Le caractère partenarial du projet se manifeste par :</i>		
Dimensions partenariales du projet	La mobilisation de divers partenaires et/ou mutualisation de ressources, compétences, de lieux,... <i>le projet ne mobilise aucun partenaire externe au porteur de projet ni aucune mutualisation(0), le projet mobilise au minimum 2 partenaires ou 2 mutualisations (5), le projet réunit des partenaires dont les relations sont fixées dans le cadre d'une convention de partenariat (10)</i>	5	/10
Coef.0,40	Total	2	/4
	<i>Le projet contribue à l'impact économique et à la stratégie d'accueil et de maintien de population portée par l'association Terres de vie en Lozère par :</i>		
Impact économique et sur le maintien et l'accueil de population	Sa création d'emplois <i>le projet ne crée aucun emploi (0), le projet crée ou maintien 1 emploi (5), le projet crée ou maintien au moins 2 emplois ou plus (10)</i>	5	/10
	Le fait que le projet favorise l'accueil et le maintien de population à travers l'emploi et la création d'activités <i>le projet ne fait pas référence à l'accueil de population, à l'emploi et à la création d'activités (0), le projet fait référence à l'accueil de population, à l'emploi et à la création d'activités (5), le projet a pour objet principal l'accueil de population, l'emploi et à la création d'activités (10)</i>	10	/10
	Le fait que le projet participe à l'attractivité du territoire <i>Le projet ne participe pas à l'attractivité du village (0), le projet participe à l'attractivité du village (5), le projet a pour objet principal l'attractivité du village (10)</i>	10	/10
Coef.0,50	Total	12,5	/15
TOTAL		19,5	/ 26
TOTAL QUALITE DU PROJET		15	/ 20
Respect des Indicateurs		20,00	/ 20
Cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL Terres de vie en Lozère		15	/ 20

Les dossiers n'ayant pas acquis au minimum 10 points sur 20 pour le respect des indicateurs et pour la cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL devront être retravaillés